

NOMENCLATURE					
Type de peuplement		Coupes		Travaux	
Taillis	TA	Coupe rase (et coupe par bandes)	CRA	Boisement de terres	REB
Mélange taillis-futaie	TF	Coupe de relevé de couvert	CRC	Reboisement = plantation	REB
Futaie régulière feuillue	FRF	Coupe d'ensemencement	CEN	Enrichissement	ENR
Futaie régulière résineuse	FRR	Coupe secondaire	CSE	Dégagement de semis	DEG
Futaie régulière mélangée	FRM	Coupe définitive	CDE	Dépressage	DEP
Futaie irrégulière feuillus	FIF	Coupe de conversion	CJA	Nettoisement	DEN
Futaie irrégulière résineuse	FIR	Coupe d'amélioration = éclaircie	ECL	Taille de formation	TFO
Futaie irrégulière mélangée	FIM	Coupe sanitaire (et extraction)	CSA	Elagage	ELA
Peupleraie	PE	Coupe de taillis	CTA	Broyage (dont entretien DFCI)	BRO
Terrain nue à reboiser	TNU	Coupe jardinatoire (de futaie irrégulière)	CJA	Désignation d'arbres objectifs	BAL
Accrus	AC	Coupe de cloisonnements d'exploitation	CLO	Détourage d'arbres objectifs	BAL

Ces tableaux de nomenclature vous aideront à compléter les points 5° et 6°.

4°) PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces obligatoires	
Un plan de localisation de la forêt (extrait de <u>carte IGN</u> d'échelle inférieure ou égale au 1/25.000ème), indiquant ses <u>accès</u> et les <u>contours de la propriété</u> .	<i>Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.geoportail.gouv.fr/accueil Après avoir indiqué la commune principale et à partir du catalogue de données, vous pouvez choisir d'afficher la carte IGN ou la photo aérienne. Des outils de dessin vous permettent de dessiner les contours de votre propriété et ses accès.</i>
Un plan de la forêt, indiquant l' <u>échelle</u> , les <u>limites de la propriété</u> sur un <u>fond cadastral</u> visualisant chaque <u>parcelle</u> , les <u>chemins</u> , <u>cours d'eau</u> et <u>places de dépôt</u> , et les <u>principaux types de peuplements</u> (en reportant le n° du peuplement si nécessaire : découpage ou fusion de parcelles cadastrales).	<i>Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.cadastre.gouv.fr Après avoir indiqué la commune et accédé au plan cadastral, à partir des outils avancés, vous pouvez imprimer un extrait de plan cadastral à une échelle prédéfinie pour l'impression. Sur cette impression papier, vous pouvez reporter les limites de votre propriété, les chemins, cours d'eau, etc.</i>
Pièces nécessaires si indivision ou droits partagés	
Un extrait de matrice cadastrale récent permettant de connaître le type de propriété et l'existence de droits partagés (indivision, usufruit, etc.).	<i>Il peut par exemple être demandé auprès du Centre des impôts fonciers, un relevé de tous les biens figurant au compte des personnes indiquées au 1 er janvier de l'année au titre de laquelle a été émis le dernier rôle de taxes foncières, vous trouverez le formulaire CERFA N°11565*04 requis (autre numéro 6815-EM-SD) sur le site Internet : www.service-public.fr</i>

5°) PEUPELEMENTS ET PARCELLES CADASTRALES CONCERNEES

EXEMPLE

N° peuplement	Peuplement actuel	Essence principale	Surface peuplement (ha)	Section cadastrale	N° parcelle cadastrale	Surface parcelle cadastrale (ha)	Commune (n° département)	Inclusion site Natura 2000	Observation
1a	AC	<i>Chêne pédonculé</i>	1,5	AK	331	3,5126	Arconsat (63)	Non	
1b	FRR	<i>Sapin pectiné</i>	2,0126	AK	331	3,5126	Arconsat (63)	Non	
2	TF	<i>Chêne pédonculé</i>	7,435	C	85	7,435	Yzeure (03)	Non	
↑ À vous de le définir.	Surface feuillet (ha)						<i>Si le nombre de lignes n'est pas suffisant, joindre autant de feuillets que nécessaire en les numérotant.</i>		
	Surface totale (ha)								

- Pour les coupes rases et coupes de régénération à maturité du peuplement, indiquer les travaux nécessaires à la reconstitution du peuplement forestier, à obtenir dans les 5 ans après la coupe.
- Les coupes destinées à la consommation domestique ou rurale du propriétaire, si cet abattage reste l'accessoire de sa production forestière et ne compromet pas l'exécution du programme, sont dispensées d'y figurer et d'autorisation, ainsi que la coupe des arbres dangereux, des chablis et des bois morts.

